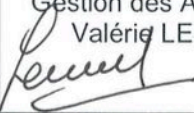


Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : 28/10/19.	Séance du jeudi 24 octobre 2019 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - La City - Salle Robert SCHWINT	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF 
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 17 décembre 2018, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 24/10/2019 à 18h00 à la salle du 1^{er} étage de GBM à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

↳ R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 12/09/19

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Yves MAURICE comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 12/09/19.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Octobre 2019)

MM. B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant total de 1 304 638,00 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R.1.1.2 - NEOLIA - Réaménagement de prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et garantis par Grand Besançon Métropole

MM. B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la réitération par Grand Besançon Métropole de sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

Ressources humaines

↳ R.1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Département Eau et Assainissement, Direction Architecture et Bâtiments, SYBERT, Direction des Systèmes d'Information)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'agents contractuels sur les postes de :
 - Technicien branchements au sein du Département Eau et Assainissement à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'agents contractuels sur les postes de :
 - Technicien en électricité au sein du service Gestion technique du Département Architecture et Bâtiments à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - Responsable Exploitation Centre de tri au sein du SYBERT, à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - Technicien incinération au SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - Technicien travaux - concepteur projeteur au sein du Département Eau et Assainissement à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - Chef de projet informatique - responsable d'applications au sein de la Direction des Systèmes d'Information à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.1.2.2 - Convention de mise à disposition de personnel - Chef du service soutien à domicile du CCAS

Mme S. WANLIN et M. P. CURIE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention de mise à disposition jointe en annexe,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R.3.1 - Carrefour des collectivités locales - Soutien financier 2019

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster Ecochantiers pour l'organisation de l'édition 2019 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.2 - La Roue de Secours – Soutien pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à l'association « La Roue de Secours » à hauteur de 12 500 € pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire du Grand Besançon Métropole,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.3 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole aux actions de Culture Action à hauteur de 4 000 € pour 2019,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.4 - Subvention à l'association « la Couveuse Bisontine » dans le cadre du Hacking Health

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 15 000 € à l'association « La Couveuse Bisontine ».
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Développement durable

↳ R.4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de l'opération engagée par la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, pour l'organisation des activités éco-citoyennes 2019.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R.5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - labellisations à Saint-Vit, Ecole-Valentin et Serre-les-Sapins

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS START pour 3 logements situés à SAINT-VIT, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 16 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à ECOLE VALENTIN, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS BABEAU-SEGUIN pour 1 logement situé à SERRE LES SAPINS, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 6 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R.7.1 - Vote d'une subvention dans le cadre du Fonds d'intervention pour l'Hébergement Touristique (FIHT)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention de 5 900 € à Madame Valérie Druge pour son projet de création de deux chambres d'hôtes adaptées aux personnes en situation de handicap dans sa résidence principale située sur la commune de Chaucenne,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention jointe en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°8 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

↳ R.8.1 - Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité du Boulevard Léon BLUM à Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la passation d'un avenant pour l'intégration du Syndicat Mixte Lumière à la convention de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité haute tension sur le Boulevard Blum à Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Bureau

Séance du 24 octobre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 5.1, 7.1, 8.1

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 20h50

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 3.3), M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN (à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Marie ZEHAFF

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, M. ZEHAFF

Mandataires : J. KRIEGER, N. BODIN

**Communauté Urbaine
Grand Besançon Métropole**

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 24 octobre 2019

Salle du 1^{er} étage de GBM

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL	3
Organisation de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 12/09/19	3
Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes	3
Finances	3
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (octobre 2019)	3
Rapport n°1.1.2 - NEOLIA - Réaménagement de prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et garantis par Grand Besançon Métropole	4
Ressources humaines	4
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Département Eau et Assainissement, Direction Architecture et Bâtiments, SYBERT, Direction des Systèmes d'Information)	4
Rapport n°1.2.2 - Convention de mise à disposition de personnel - Chef du service soutien à domicile du CCAS.	4
Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche	4
Rapport n°3.1 - Carrefour des collectivités locales - Soutien financier 2019	4
Rapport n°3.2 - La Roue de Secours - Soutien pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire de Grand Besançon Métropole	4
Rapport n°3.3 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon	5
Rapport n°3.4 - Subvention à l'association « la Couveuse Bisontine » dans le cadre du Hacking Health	5
Commission n°04 : Développement durable	5
Rapport n°4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté	5
Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage	5
Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Saint-Vit, École-Valentin et Serre-les-Sapins	5
Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique	5
Rapport n°7.1 - Vote d'une subvention dans le cadre du Fonds d'intervention pour l'Hébergement Touristique (FIHT)	5
Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement	6
Rapport n°8.1 - Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité du boulevard Léon Blum à Besançon	6

Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Bureau Séance du jeudi 24 octobre 2019

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Grand Besançon Métropole, en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 20h50

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 12/09/19

M. BAULIEU.- Mesdames et messieurs, merci de prendre place. Nous avons le quorum. Nous pouvons commencer. Si vous le voulez bien, prenez place. Nous allons commencer nos travaux. Je vous indique que pour ce Bureau, Marie ZEHAF donne pouvoir à Nicolas BODIN, Yoran DELARUE à Jacques KRIEGER. Sont excusés Serge RUTKOWSKI, Karima ROCHDI et Emmanuel DUMONT. Je poursuis avec les informations diverses. Vous devez avoir sur table un petit questionnaire relatif aux tablettes. Si vous êtes propriétaires ou utilisateurs d'une tablette, cela nous intéresse. Nous allons essayer d'en savoir un peu plus pour améliorer les choses. Merci de répondre aux questionnaires, de le laisser sur table ou de le remettre aux services.

Je déclare la séance ouverte. S'agissant les conflits d'intérêts, vous connaissez la recommandation.

Pour le secrétariat de séance, qui est volontaire ? Yves MAURICE, merci.

N'y a-t-il pas d'objection à approuver le procès-verbal de la séance du 12 septembre dernier ? Je vous rappelle qu'il est toujours accessible sur le site. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? C'est approuvé, merci.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (octobre 2019)

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? C'est adopté.

Rapport n°1.1.2 - NEOLIA - Réaménagement de prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et garantis par Grand Besançon Métropole

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement
(Département Eau et Assainissement, Direction Architecture et Bâtiments,
SYBERT, Direction des Systèmes d'Information)

M. BAULIEU.- Il s'agit de renouvellement de contrats et d'une embauche pour l'un d'entre eux, mais il n'y a pas de création d'emploi. Avez-vous des questions ou des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Convention de mise à disposition de personnel -
Chef du service soutien à domicile du CCAS.

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Carrefour des collectivités locales - Soutien financier 2019

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.2 - La Roue de Secours -
Soutien pour l'implantation d'un garage solidaire
sur le territoire de Grand Besançon Métropole

M. BLESSEMAILLE.- Bonsoir. La Roue de Secours a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par GBM début 2019. Le projet de garage solidaire est un outil innovant, essentiel et transversal pour faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi. L'accès à la mobilité peut lever également d'autres difficultés comme l'accès aux services de proximité, aux soins médicaux et à la réalisation simple de tâches administratives nécessitant des déplacements. Le projet déposé par l'association pour une implantation sur le territoire de GBM d'un garage solidaire propose la mise en place d'un atelier de réparation complémentaire à l'offre de services de la structure déjà développée sur notre territoire. Le projet de réparation de véhicules effectuée à bas coût concerne uniquement des personnes en difficulté afin de ne pas concurrencer les garages classiques.

Trois services opérationnels seront développés :

- la réparation de voitures à moindre coût (36 €/h),
- la vente de voitures à bas prix (inférieur à 3 000 €),
- la location solidaire (5 à 6 €/h).

Ce nouveau service sera intégré à la plateforme de mobilité déjà existante, ce qui facilitera la lisibilité et la visibilité de l'offre globale, tant pour les publics que pour les acteurs sociaux et viendra compléter utilement l'offre mobilité existante sur le territoire, avec des synergies intéressantes.

S'agissant du public cible, l'accès à ce garage notamment pour la partie réparation et vente solidaire sera réservé aux personnes en insertion socioprofessionnelle, dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté, *a priori* avec le calcul du quotient familial inférieur à 700 €/mois sur prescription des acteurs sociaux. La localisation se trouverait donc au 8 rue Jacquard (ouverture prévue début 2020).

Concernant la subvention, le coût prévisionnel de l'opération en 2019 est estimé à 87 441 €, dont 29 000 € d'autofinancement, coût reporté en 2020 et accompagnement sur trois ans. La Roue de Secours a sollicité une aide financière auprès de GBM pour la somme de 12 500 € à laquelle il est proposé de répondre à hauteur de la demande. L'État au titre du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et le Conseil Départemental interviennent à hauteur de 12 500 € en 2019. Voilà, c'est tout pour la présentation.

M. BAULIEU.- Merci, Alain. Y a-t-il des questions ou des observations ? Je n'en vois pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Il n'y en a pas. C'est adopté.

Rapport n°3.3 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon
--

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport, des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.4 - Subvention à l'association « la Couveuse Bisontine » dans le cadre du Hacking Health

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport, des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°04 : Développement durable
--

Rapport n°4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
--

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport, des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Saint-Vit, École-Valentin et Serre-les-Sapins

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport, des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique
--

Rapport n°7.1 - Vote d'une subvention dans le cadre du Fonds d'intervention pour l'Hébergement Touristique (FIHT)
--

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport, des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Rapport n°8.1 - Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité du boulevard Léon Blum à Besançon

M. BAULIEU.- Après constitution d'un groupement de commandes entre ENEDIS, pour le renouvellement des réseaux électriques, et la CAGB, devenue Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole au 1^{er} juillet 2019, pour le renouvellement des réseaux d'eau potable, le Syndicat Mixte Lumière (SML) a manifesté son souhait d'étendre son réseau fibre optique. Il est proposé d'approuver l'avenant à la convention constitutive de groupement de commandes en vue d'intégrer le SML aux membres de ce groupement de commandes, ce qui nous paraît être de bon sens. Y a-t-il des questions sur ce rapport, des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous passons maintenant au volet préparatoire.

Puis le Bureau s'est poursuivi et a examiné les rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

M. LE PRÉSIDENT.- Le prochain Bureau aura lieu le 28 novembre. Merci. Bonne soirée.

La séance est levée.